



En partenariat avec



## Les entreprises sociales font rêver les jeunes

**DOSSIER** Malgré un intérêt certain pour la création d'entreprises sociales, les moins de 30 ans sont encore peu nombreux à franchir le pas

# Les entreprises sociales font rêver les jeunes

**R**ien ne destinait Enoch Effah à devenir chef d'entreprise. À 30 ans, le jeune homme a davantage fréquenté les rings de boxe française que les salles de réunion. Une persévérance et un talent largement récompensés, d'ailleurs, puisqu'il cumule 46 victoires en 49 combats et 3 titres de champion du monde.

Maintenant qu'il a remis les gants au placard, ce sont d'autres défis qu'Enoch Effah entend relever. « *La pratique d'un sport de haut niveau m'a changé. J'ai appris à tendre vers l'excellence, à me fixer des objectifs, à prendre confiance en moi et même conscience de moi* », souligne-t-il. Dès 2001, il a créé une association pour aider les jeunes à « *devenir acteurs de leur quotidien* », en essayant de transmettre ces valeurs. Le projet est longtemps resté artisanal. En 2005, son association prend le nom de Coaching sportif citoyen et, en 2008, l'ancien boxeur intègre Antropia, l'incubateur d'entreprises sociales créé par une grande école de commerce, l'Essec. Là, il va passer deux années à mûrir son idée et à la structurer, en se frottant à des consultants et à d'autres chefs d'entreprise.

Trois ans plus tard, Coaching sportif citoyen a pris de l'ampleur. « *Nous organisons des sessions de formation d'une durée moyenne de six mois, au cours de laquelle les 18-25 ans enchaînent des entraînements sportifs, avec défis physiques et mentaux, et des ateliers sur la gestion du temps ou la recherche d'emplois* », précise Enoch Effah. L'association est également adossée à une entreprise, Nokefa, qui dispense des formations sportives dans de grands groupes (McDonald's, AXA, Kia). « *Cette double activité nous permet de faire communiquer les deux mondes, d'organiser des rencontres entre jeunes et cadres d'entreprises, et de leur trouver des stages ou des formations* », affirme l'entrepreneur.

Combien sont-ils, les 18-30 ans, à se lancer

ainsi dans la création d'entreprises sociales, ces structures qui cherchent à concilier performance économique et finalité sociale — ou environnementale (*lire « Re-pères » p. 15*) ? Il n'existe pas d'étude permettant d'en connaître le nombre, mais il semble bien que la démarche séduise un nombre croissant de candidats.

« *L'engouement pour ces structures est réel* », confirme Aymeric Marmorat qui, à la tête de l'ONG Enactus, aide des étudiants à entreprendre tout en développant leur sens de la responsabilité et de la citoyenneté. En 2008-2009, 374 jeunes, essentiellement d'écoles de commerce, participaient au programme de cette association. Ils sont 1 239 cette année, venus de tous les horizons. « *Les 18-25 ans d'aujourd'hui sont davantage conscients que leurs aînés des enjeux de société et ont envie d'agir* », explique Aymeric Marmorat. *Dès lors, la création d'entreprises sociales est perçue comme un moyen de concilier réussite professionnelle et aspirations personnelles. Mais il faut aussi le reconnaître : rares sont ceux qui vont au bout du processus et créent réellement leur société.* »

« *Ce qui manque le plus pour développer l'entreprise sociale, ce sont les entrepreneurs* », confirme Christian Sautter, président de France Active, l'un des principaux financeurs de ce secteur. Aussi, nombreux sont les organismes (Boutiques de gestion, Fabrique à initiatives, Institut du service civique...) qui se mettent à accompagner des créateurs d'entreprises sociales.

France Active a, par exemple, mis en place deux outils : un fonds de confiance, qui finance l'étude de faisabilité des projets nouveaux et peut éventuellement les subventionner, et Innov'ESS, un fonds de capital-risque qui peut aider une entreprise innovante à viabiliser son modèle





économique.

Le réseau Entreprendre a également développé, dès 2004, un programme baptisé Entreprendre autrement, qui permet au créateur d'être accompagné par un chef d'entreprise et de recevoir un prêt d'honneur à taux zéro et remboursable avec différé de 18 mois. « Les jeunes ne représentent pas plus de 15 % à 20 % des 207 personnes que nous avons soutenues, reconnaît toutefois Philippe Garcin, qui pilote ce programme. Créer une entreprise sociale est un acte assez complexe, qui nécessite de la trempe et une certaine expérience. Chez les moins de 30 ans, l'envie de fonder son entreprise part souvent de la conviction qu'il y a quelque chose à réparer dans la société, une utopie à construire. Mais gérer sa société au quotidien, trouver les ressources pour la pérenniser, est ensuite source de désenchantement. »

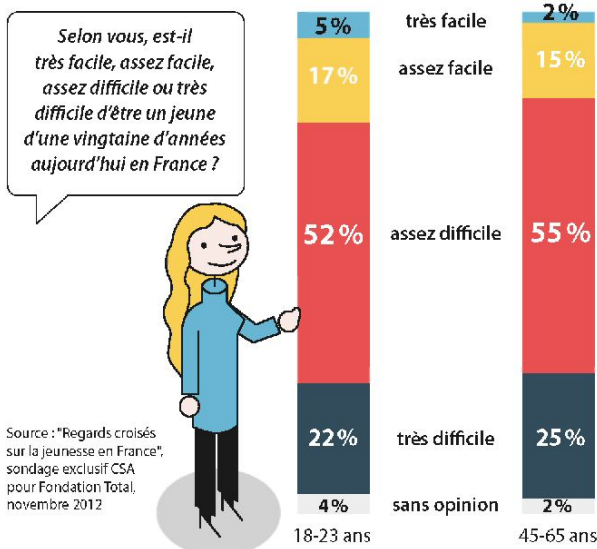
Chez Antropia, l'incubateur de l'Essec, qui a accueilli une cinquantaine d'entrepreneurs (issus de l'Essec ou non) depuis 2005, le diagnostic est à peu près le même. « Sur les 10 projets nouveaux que nous incubons chaque année, pour 150 à 200 candidats, de 2 à 4 sont portés par des moins de 25 ans », souligne sa directrice,

Céline Claverie. Antropia axe donc en partie son intervention sur la confrontation entre vision idéaliste et réalités d'un marché. « Il faut aider les jeunes à passer d'une part de rêve à quelque chose de plus tangible », précise Céline Claverie. Ce qui passe par des allers-retours entre périodes de réflexion chez nous et expériences de terrain chez d'autres entrepreneurs. »

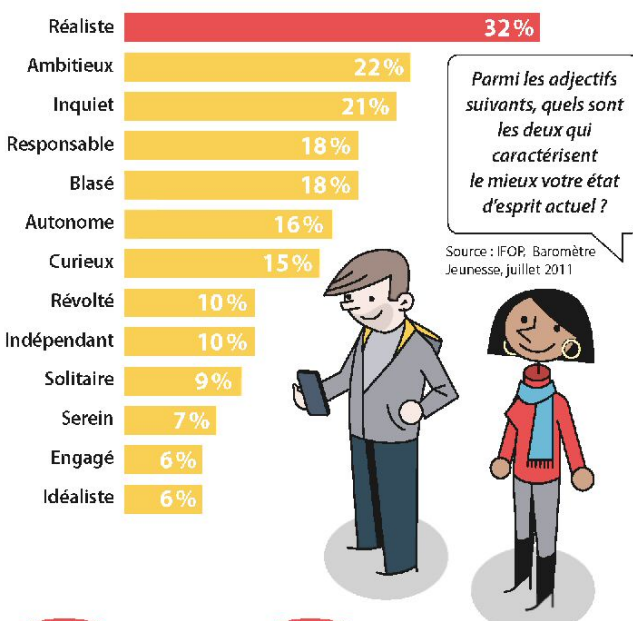
À regarder les projets accueillis par Antropia cette année, les jeunes semblent pourtant avoir les pieds bien ancrés dans la réalité. Comment comprendre, sinon, les motivations des deux créatrices de Robin Food, une enseigne de restauration anti-gaspillage alimentaire, qui veut utiliser les fruits et légumes qui auraient dû être écartés de la consommation pour des raisons esthétiques ou de calibre ? Ou celles des deux fondateurs de Leka, une entreprise qui a mis au point des jouets robotisés interactifs adaptés aux besoins des enfants autistes ? Le premier objet, baptisé Moti, est une sphère qui stimule l'enfant en se déplaçant de manière autonome et en projetant des couleurs à sa surface. Si tout va bien Moti devrait être commercialisé à partir du printemps 2015.

SÉVERIN HUSSON

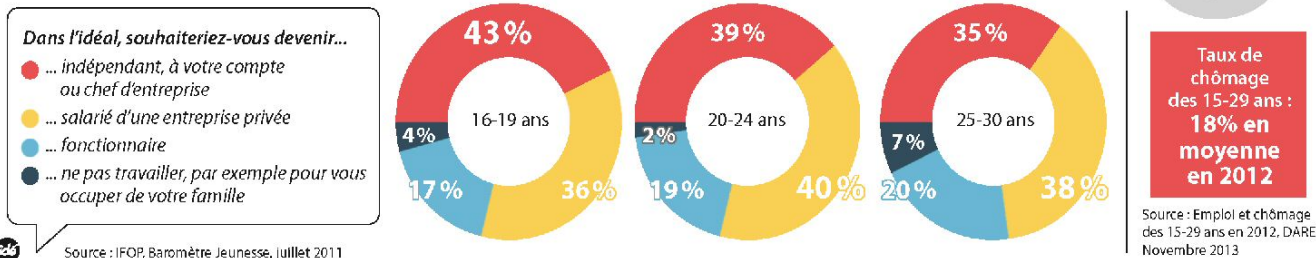
## La difficulté d'être jeune aujourd'hui



## L'état d'esprit des jeunes



## Le statut souhaité dans l'avenir



## En savoir plus sur l'Avise



Créée en 2002 par la Caisse des dépôts et de grands acteurs de l'économie sociale, l'Avise agit en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), créatrice d'activités innovantes et d'emplois de qualité. Agence d'ingénierie et centre de ressources pour l'émergence et le développement des structures d'utilité sociale, l'Avise propose information, outillage et expertise sur de nombreuses thématiques, dont l'entrepreneuriat social et la promotion de l'ESS auprès des jeunes avec le programme Jeun'ESS.

Avise, 167, rue du Chevaleret, 75013 Paris. [contact@avise.org](mailto:contact@avise.org) et [www.avise.org](http://www.avise.org)



ROBIN FOOD

Les deux créatrices de Robin Food, enseigne de restauration anti-gaspillage alimentaire qui utilise les fruits et légumes non calibrés.

## REPÈRES

### QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE SOCIALE ?

● **L'entrepreneur social est celui qui crée une activité économiquement stable**

qui répond à des besoins sociaux mal couverts par l'État et le secteur privé. Selon le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves),

«*ce modèle d'entreprise repose sur quatre piliers : un projet économique viable, une finalité sociale et/ou environnementale, une lucrativité limitée, une gouvernance participative*».

● **Les entreprises sociales interviennent souvent** dans les secteurs de la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi, l'accès aux soins, la dépendance, l'environnement, le logement... Elles se définissent par leur activité et non par leur statut juridique (elles peuvent donc être constituées sous forme d'association, de coopérative, de mutuelle ou de société anonyme).

● **Parmi les entreprises sociales les plus connues en France** figurent le Groupe SOS (qui intervient dans le secteur médico-social), VitamineT et Juratri (insertion par l'activité économique), Ethiquable (commerce équitable),

Mozaïk RH (cabinet de recrutement spécialisé dans la promotion de l'égalité des chances), Enercoop (fournisseur d'électricité 100 % renouvelable), Réseau Cocagne (insertion sociale par l'agriculture biologique).

● **Souvent de petite taille, ces entreprises rencontrent des difficultés à se développer**, notamment parce qu'elles manquent de capitaux et sont méconnues des responsables politiques – et donc peu soutenues. Quelques-unes emploient tout de même plusieurs milliers de salariés.

● **La loi sur l'économie sociale et solidaire**, présentée par le ministre Benoît Hamon et adoptée au Sénat en novembre dernier, reconnaît les entreprises sociales comme partie intégrante de l'économie sociale et solidaire.

● **Ce type d'entreprise existe en France**, mais il est aussi très développé dans les pays anglo-saxons et dans certains pays en développement (Inde, Bangladesh...). La Commission européenne a lancé, en 2011, une initiative pour soutenir le développement de cette autre manière d'entreprendre partout en Europe.